



Tour gauloise en silex avant notre ère, site de la place du Martroi

Exposition archéologique

du 2 juillet au 31 août (fermeture le lundi) de 13 h à 17 h.

Visites guidées pour les scolaires et étudiants de septembre 2002 à avril 2003, sur rendez-vous

Tour Blanche
Service archéologique de la Ville d'Orléans
13 bis, rue de la Tour Neuve, Orléans
renseignements : 02.38.62.70.56).



Alpha Graphic 02 38 69 61 11



ORLÉANS
GAULOIS

ORLÉANS GAULOIS

Point central d'une Gaule en pleine mutation, *Cenabum* est présenté dans cette exposition lors de son émergence à l'époque gauloise.

Les fouilles récentes donnent l'image d'une agglomération prospère, aux contacts culturels et commerciaux variés.

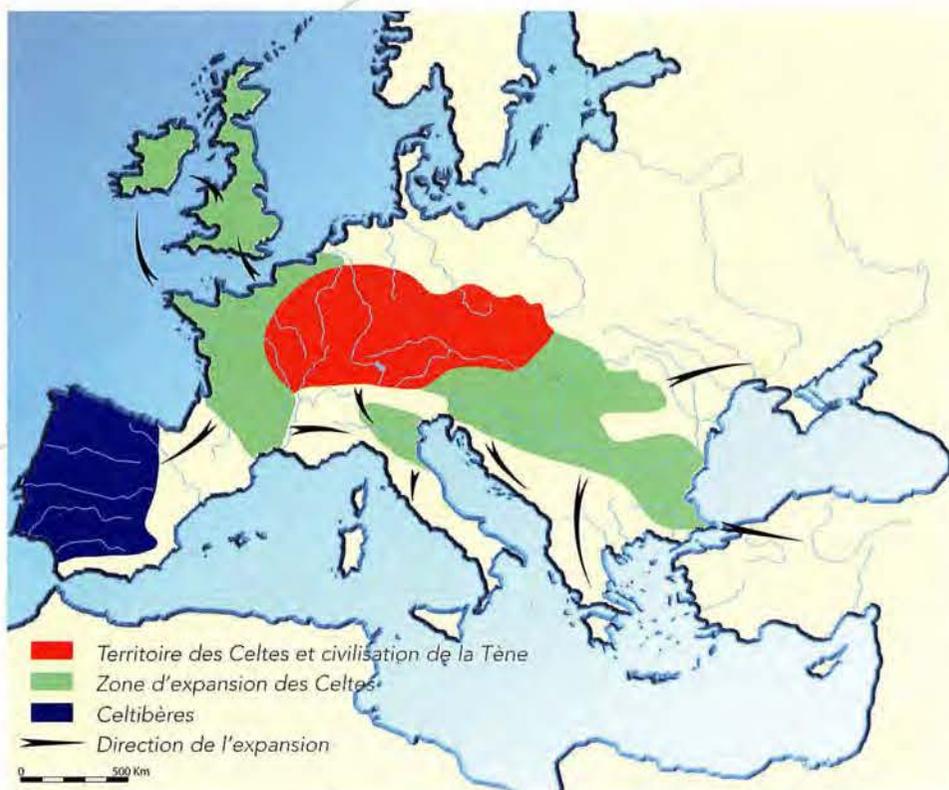
C'est une ville à son apogée que César assiège en 52 avant notre ère.

Photographie de couverture: graffiti représentant une poule, époque gauloise

Orléans ville gauloise ? Alain Villes	4
L'agglomération gauloise d'Orléans Thierry Massat	6
Orléans un oppidum Sébastien Jesset/Thierry Massat/Olivier Ruffier	7
<i>La voirie</i>	8
<i>Les différents types de bâti</i>	8
<i>Les techniques de construction</i>	9
<i>Où sont les morts ?</i>	10
<i>La structuration de l'agglomération</i>	10
Orléans un emporium Thierry Massat/Sandrine Riquier	12
<i>La place de l'artisanat dans l'agglomération</i>	12
<i>Le rôle économique de la ville</i>	13
<i>Des pots pour alimenter l'histoire de Cenabum</i>	15
Les vases à liquides carnutes Sandrine Riquier	16
Les vases rares ou insolites Sandrine Riquier	18
De la cuisine à la table Sandrine Riquier	20
Quel avenir pour le passé gaulois d'Orléans ? Collectif	23

L'exposition «Orléans gaulois» et son catalogue éponyme sont réalisés par le Service Archéologique Municipal d'Orléans (conception: Laurent Mazuy et Thibaut Rousseau) avec la collaboration de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre - Service Régional de l'Archéologie et de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Photographies d'objets: Pascal Foulon, Studio PIONNIER.
Photographies de fouilles: I.N.R.A.P.
Cartes et plans: David Josset et Laurent Mazuy.



Orléans ville gauloise ?

S'il est un dossier qui montre la distance qui sépare l'archéologie de l'histoire, c'est bien celui d'Orléans gaulois. S'agissait-il déjà d'une grande cité ? Est-on en droit d'associer, avant l'époque romaine, les deux termes : ville et gaulois ? À première vue, le témoignage écrit du conquérant des Gaules (livre VII des Commentaires de la Guerre des Gaules) ne laisse guère de place au doute. Venant de Sens (*Agedincum*) et assuré de la reddition de *Vellaunodunum*, un oppidum sénéon situé dans le Gâtinais, il met le siège devant *Cenabum* et signale que les seules possibilités de fuite pour ses habitants sont l'étroit pont sur la Loire, sous les remparts. À l'en croire, deux légions lui suffisent en pleine nuit pour réussir l'assaut. Il ne semble pas avoir bénéficié de complicités dans la place, dont on apprend un peu plus tôt, toujours au livre VII, qu'à l'aube de la campagne de 52, elle avait été – signal de la révolte – le théâtre du massacre de citoyens romains, commerçants bien établis. Parmi eux un chevalier, Caius Fulvius Cita, avait été chargé par César de l'intendance de ses vivres. En recourant au massacre, les Carnutes semblent avoir tenté une politique d'entrave aux approvisionnements des armées romaines, qui s'apparente à la " terre brûlée " qui fera le succès de leur résistance ailleurs. En tout cas cette information témoigne à elle seule de l'importance stratégique de *Cenabum*, qui, attendant des troupes, n'avait eu que le temps de se mettre en défense passive, puisqu'il faut aux légions brûler les portes, seules brèches faciles dans les fortifications, pour pouvoir piller la ville.

Les principaux critères propres à une grande agglomération gauloise, sont donc présents dans les Commentaires : remparts avec leurs accès monumentaux, trafic commercial, nœud routier, forte

concentration de population (la foule est trop dense pour prendre aisément la fuite par le pont), et... centre d'intrigues politiques. Il ne subsisterait aucun doute sur l'identité du chef-lieu des Carnutes, si Chartres (*Autricum*) n'était connue depuis Ptolémée comme capitale et si l'occupation gauloise n'y était mieux attestée qu'à Orléans par l'archéologie, notamment sous forme d'impressionnantes fortifications encerclant 200 hectares. C'est grâce au développement de l'archéologie préventive que les plus anciens niveaux d'occupation de la ville d'Orléans sont connus et ne cessent de se documenter, depuis 1984. Pourtant, rien encore n'est venu confirmer la présence des fortifications de la cité que César, au livre VIII, mentionne cette fois comme " capitale ". Est-ce parce qu'il s'en sert de base, un an après l'avoir prise, pour ravager le pays, qu'il en fait le chef-lieu des Carnutes ? Les maisons gauloises de *Cenabum*, sans doute fort confortables, sont bien commodes pour une armée d'occupation qui refait ses forces après la dure campagne des Bituriges. En tout cas, nul autre chef-lieu n'est mentionné en 51, lors de la brève campagne par laquelle Caius Fabius obtient la soumission des Armoricaains, à l'exemple des Carnutes, qui n'avaient encore jamais parlé de paix, et dont les agglomérations sont décrites comme nombreuses.

Si dans l'état actuel des données archéologiques, le portrait de *Cenabum* reste encore bien flou, en revanche rien ne vient infirmer le rôle décisif de l'agglomération gauloise, investie en priorité par César, car celui-ci assure visiblement ses arrières avant d'investir *Avaricum* (Bourges). Encore faut-il aujourd'hui s'entendre sur la notion de " ville " dans la Gaule indépendante. Le terme a été fortement enrichi et latinisé par l'histoire, mais il recouvre alors une

réalité politique et sociale décisive, mais très fluctuante, voire insaisissable. Il s'agit avant tout de fortifications spectaculaires, aux portes monumentales, jouant le rôle de repère dans le paysage, et dans lesquelles les activités de subsistance sur le modèle rural restent très présentes et se structurent dans de larges espaces, en fonction d'axes principaux. Que l'aristocratie s'abrite derrière ces remparts en permanence et que le pays alentour leur soit totalement inféodé est loin d'être prouvé. Mais le développement de l'artisanat et du commerce suffisent à confirmer le rôle central et " tertiaire " de l'oppidum dans le fonctionnement économique et social d'un territoire fortement humanisé et hiérarchisé. D'ailleurs, c'est à l'aube des actions de conquête du territoire celtique par Rome que la Gaule se couvre de fortifications, peut-être pour mieux faire face à des dissensions internes activées par des pressions extérieures.

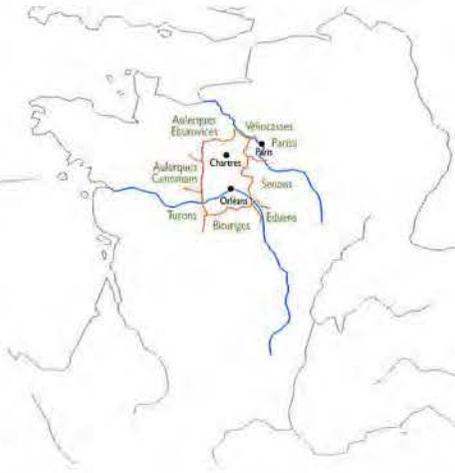
À défaut de fortifications, d'espaces funéraires denses ou d'aménagements publics documentés par les fouilles comme à Bibracte, Chartres ou Bourges, l'archéologie orléanaise confirme déjà un début de structuration urbaine, autour d'axes dont l'importance semble montrer l'émergence progressive mais rapide d'un plan d'urbanisation adapté à la topographie. Sans doute une large partie des attributs architecturaux ou structurels d'une " capitale " est-elle encore largement obliérée par la densité des occupations ultérieures ou occultée par le hasard des découvertes. Mais l'artisanat, notamment métallurgique, présent presque partout, montre que *Cenabum* dépend d'un approvisionnement extérieur et ne se contente pas de regrouper plusieurs bourgades encore paysannes derrière ses remparts. La céramique témoigne d'une certaine autonomie ou d'un dynamisme local. Le trafic

commercial à moyenne ou longue distances, dans le cadre de revenus familiaux élevés, est bien attesté par les restes de la vie quotidienne, notamment les amphores vinaires. Tous ces témoignages matériels concordent avec la mention textuelle de marchands d'origine latine, vecteurs d'une acculturation sur laquelle Rome s'appuyait dans toute la Gaule comme préalable de sa politique de conquête. Par ailleurs, le monnayage montre un net tropisme vers l'ouest, comme si le pays carnute était autant tourné vers l'Atlantique que vers le bassin de la Seine. S'agissait-il de contourner le territoire des Bituriges, puissants voisins avec lesquels, selon César, les relations n'étaient pas, du moins en 51, des plus cordiales ? En tout cas, il semble que l'on retrouve, à la fin de l'indépendance, l'axe de la Loire moyenne sur lequel se fixent les liens entre l'espace continental et le monde atlantique, qui apparaissent dès l'époque néolithique.

Sans doute la position topographique de *Cenabum* au sommet du coude de la Loire explique-t-elle l'existence d'une agglomération importante et structurée dès avant l'épisode de la conquête. Sa fonction commerciale était facilitée par sa position en avant des marches des territoires biturige (Bourges) et turon (Tours) et sans doute aussi par les possibilités de trafic fluvial qui feront par la suite la fortune de la ville. Le rôle économique et

stratégique d'Orléans, son importance religieuse aussi, à l'époque médiévale, ne peuvent s'expliquer sans des antécédents décisifs, inscrits durablement dans l'organisation même du territoire carnute. Celui-ci était-il partagé entre deux pôles (*Autricum* et *Cenabum*), autant concurrents qu'excentrés l'un et l'autre dans l'espace carnute? Pour répondre à la question, il faudra que l'archéologie vienne plus substantiellement au secours de l'histoire.

Il n'est cependant pas trop tôt pour montrer ce que la cité doit à la civilisation celte. Les fouilles des niveaux gaulois, sur des espaces encore très restreints, telles qu'elles se succèdent depuis 15 ans, se complètent petit à petit les unes les autres. Elles peuvent être considérées comme les prémices de découvertes prochaines, qui seront plus décisives pour la connaissance de *Cenabum* comme agglomération dense et structurée. En attendant, les documents disponibles ne contredisent pas les témoignages historiques. Ils offrent déjà un portrait concret de la vie quotidienne et des activités dans une ville, au sens gaulois du terme, c'est-à-dire d'un centre économique et social fortifié, qui compte parmi les mieux attestés en Gaule par les premiers témoignages textuels. La céramique, les monnaies, les plans d'habitation, les traces de voirie et même les quelques émouvantes sépultures d'enfants confirment, s'il en était besoin, l'utilité d'une politique permanente d'archéologie urbaine. Elle seule permet d'accéder, d'une manière nécessairement ponctuelle, aux plus anciennes et plus profondes informations encore conservées sur Orléans, et qu'aucune autre archive ne permettra jamais de remplacer.



Limites du territoire carnute

L'agglomération gauloise d'Orléans

Bien que de nombreux objets gaulois aient été exhumés du sous-sol d'Orléans au XIX^e et au début du XX^e siècle, il faut attendre le développement de l'archéologie de sauvetage à partir des années 1970 pour que commence à s'esquisser une image de l'agglomération gauloise.

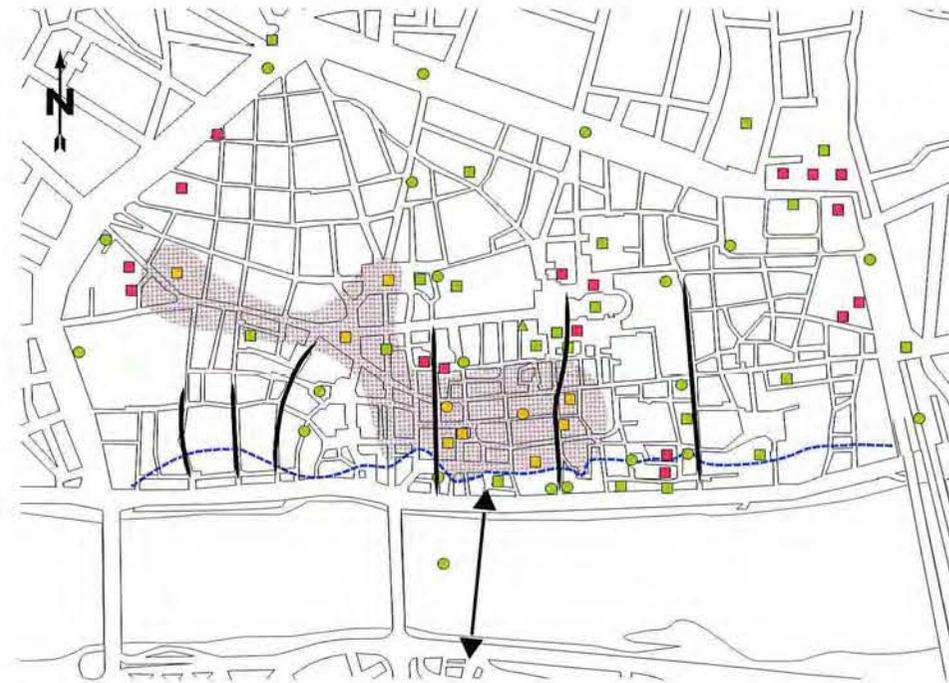
Les fouilles de l'îlot Saint-Germain en 1982, de la place du Martroi en 1986 ainsi que les surveillances de travaux au parking des Halles-Châtelet entre 1973 et 1975 et au 41 rue du Poirier en 1990 ont livré des vestiges attribués au I^{er} siècle avant notre ère. Ces dernières années, les interventions ayant mis au jour des niveaux gaulois ont été multipliées: 191 rue de Bourgogne en 1997, la première campagne de la Charpenterie en 1997-1998, 18 rue Porte Saint-Jean et la seconde campagne de la Charpenterie en 1999, place De Gaulle en 2000-2001 et sur le site dit des Halles-Châtelet en 2001. En quatre ans, le nombre de gisements ayant livré des niveaux gaulois a doublé. Outre ces niveaux datés des II^e et I^{er} siècles avant J.-C., la présence, place De Gaulle, de céramique caractéristique du III^e avant notre ère laisse supposer une occupation dès cette époque, sans que l'on en connaisse la localisation, ni la nature. Si l'image de la ville gauloise s'est renouvelée, elle reste encore largement imprécise.

Le pont mentionné par César et le rempart que le terme d'*oppidum* suggère n'ont pas laissé de traces avérées. Les vestiges les plus anciens d'un ouvrage de franchissement de la Loire sont attribuables à la période mérovingienne. Situés dans l'axe des rues Saint-Marceau, voie romaine attestée sur la rive gauche, et du Petit Puits, rive droite, les pieux en bois n'ont pas livré le secret de leur origine. Peut-être sont-ils de période romaine, peut-être antérieurs. On en est réduit aux supposi-

tions sans que celles-ci trouvent matière à certitude. Le rempart dont ni la forme, ni le tracé ne sont connus reste encore un sujet à controverse en l'absence d'évidence archéologique. Les observations réalisées par Léon Dumuys en 1902 rue Ducerceau ne permettent pas, là encore, de trancher. Les éléments d'appréciation font aujourd'hui défaut en raison de la disparition des archives de fouilles.



Ce couteau d'apparat en fer et en bronze, daté des années 60/40 avant J.-C., présente sur son manche un décor bouleté terminé par un anneau.



- Fouilles ou sondages
- Observations
- △ Découvertes fortuites
- Absence d'occupation gauloise
- Absence probable d'occupation gauloise
- Occupation gauloise attestée
- Étendue présumée de l'occupation gauloise
- Berge naturelle présumée
- ← Axe supposé de traversée de la Loire
- Thalwegs

0 500m

Orléans un oppidum

L'emprise et la forme de l'agglomération gauloise demeurent encore largement imprécises. Les points d'observation sont trop éloignés les uns des autres pour autoriser un début de modélisation. Cependant on discerne des étapes, un rythme inégal dans la formation de l'agglomération. Ils sont sans doute le reflet, déformé, d'une réalité dont la complexité échappe encore à l'analyse. La formation de l'agglomération ne peut être seulement déduite de la mise en place d'un réseau de voirie dont l'organisation évoquerait un plan d'urbanisme. Il est probable qu'il s'agisse d'une rationalisation des circulations dans un milieu qui, progressivement, change de nature et de fonction. D'un village, à trame large, orienté vers la production agricole on passe à une agglomération qui, si elle conserve ses fonctions agricoles, est désormais orientée vers le commerce et une activité de transformation. Cette évolution semble se dessiner vers le II^e ou le début du I^{er} siècle avant J.-C. L'archéologue perçoit, au travers des transformations matérielles dont il peut constater les effets avec plus ou moins de certitude, les changements qui transforment profondément le territoire qu'il étudie. En expliquer les raisons, en saisir les formes et les rythmes reste aujourd'hui du domaine de l'hypothèse. Des textes lacunaires d'un côté, encore sont-ils sujets à controverse, des vestiges archéologiques aléatoirement conservés de l'autre composent les deux approches d'une même réalité historique encore pour une large part imparfaitement saisie.

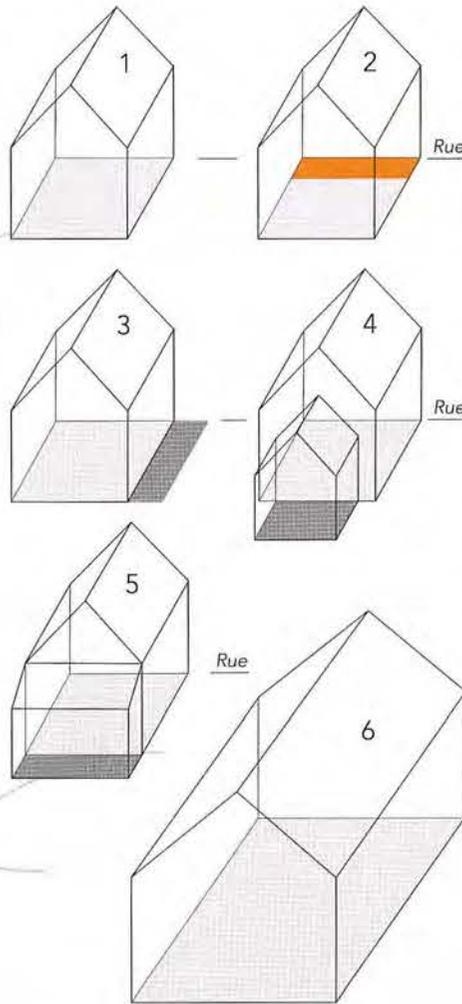
La voirie

Les interventions de la place De Gaulle et des Halles-Châtelet ont livré les premiers vestiges de voiries. Deux sont orientées sensiblement nord-ouest/sud-est. La troisième s'inscrit sur un axe est-ouest, prémices de la rue de la Charpenterie. Une quatrième voie gauloise, également est-ouest, peut être évoquée bien qu'elle n'ait encore jamais été observée. Il s'agit de la rue de Bourgogne et de la rue des Carmes, dont la prolongation hors la ville correspond à un ancien chemin de berge bordé de nombreux sites protohistoriques. Deux orientations coexistent : elles témoignent à la fois d'une volonté de découpage rationnel de l'espace et de la nécessité d'adaptation à la topographie.

Les deux voies observées sur le site des Halles-Châtelet sont très étroites, moins de 4 m de large, et dépourvues de trottoirs. Leur revêtement a disparu. Sur le site de la place De Gaulle, la voie aurait une largeur de l'ordre de 3,20 m. Son mode de construction a été observé de façon précise. Il comprend un hérisson, constitué de grosses pierres calcaires, surmonté d'un liant de terre que recouvre un niveau de réglage de sable fin. Au-dessus, un mélange de sable grossier et d'argile jaune reçoit le niveau de circulation composé de petits graviers de silex roulés noyés dans une matrice sablo-argileuse.



Vue générale de la voirie observée place De Gaulle.



Les différents types de bâti

L'unité d'habitation la plus fréquemment rencontrée est de plan rectangulaire d'une emprise de l'ordre de 30 à 40 m² et semble dépourvue d'étages (1). Elle est constituée d'une pièce unique précédée dans les exemples les plus récents d'un vestibule en façade (2). La pièce comporte un foyer ; situé dans un angle dans les exemples les plus anciens, il prend place au centre de la pièce dans les plus récents.

À ce module simple s'ajoutent des constructions annexes de nature et de formes différentes. Un auvent peut couvrir le long d'une des façades (3). Des appentis largement ouverts sur les côtés sont parfois accolés à l'arrière des maisons (4). Ils mesurent de 10 à 15 m² et accueillent généralement une activité artisanale. Des petites constructions, de 4 à 6 m², partiellement excavées, sorte de réserve à usage de cellier, jouxtent également l'arrière des habitations (5).

De vastes creusements rectangulaires à fond plat couvrant une superficie de l'ordre de 20 à 30 m² semblent correspondre à des activités artisanales. À en juger par les vestiges contenus dans leur comblement, ces ateliers étaient couverts par une structure en bois.

Un grand bâtiment d'environ 70 m², à usage probable d'habitation, est actuellement le seul connu à Orléans (6). Cette construction figure parmi les plus anciennes exhumées dans la ville et date des années 150 à 120 avant J.-C. Elle est associée à des silos et des espaces cultivés. Ces éléments poussent à l'interpréter comme un des derniers témoins du caractère encore agricole des installations préfigurant la ville.

Les techniques de construction

Une évolution des modes de construction est perceptible. Les phases les plus anciennes (vers 150/120 avant J.-C.) se caractérisent par l'utilisation du poteau ou piquet planté et celle de la sablière basse posée à même le sol ou légèrement enterrée supportant l'élévation. La faible largeur de la sablière, le rapprochement des éléments verticaux suggèrent des élévations en torchis sur clayonnage ou en pan de bois hourdé de torchis bien que de rares fragments de briques crues aient été exhumés.

À la période suivante (vers 120/60 avant J.-C.), la technique du poteau laisse la place à celle du solin, muret de pierres sèches supportant la sablière. Ce mode de fondation demeure encore minoritaire par rapport à la sablière basse. Comme dans le cas précédent, l'élévation peut être armée de clayonnage ou construite en pan de bois.

Vers 60/30 avant J.-C., les murs sur solin de pierres sèches détrônent les murs sur sablières basses sans solin. Enfin, l'utilisation du mortier dans un mur de limite parcellaire attribuable à la dernière occupation gauloise du site de la Charpenterie (40/30 avant J.-C.) témoigne d'une romanisation des modes de construction. Il faudra attendre près d'un siècle pour que cette technique se généralise.

La répartition chronologique des modes de construction met en avant la mixité des techniques. La plupart des bâtiments allient deux types de fondation : poteaux et sablières ou sablières et solins.

Le choix du matériau utilisé pour les sols témoigne lui aussi d'une évolution. Ainsi, tous les sols des phases anciennes sont en terre battue. À la fin du II^e siècle, le calcaire pilé apparaît. Ce matériau deviendra largement majoritaire dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

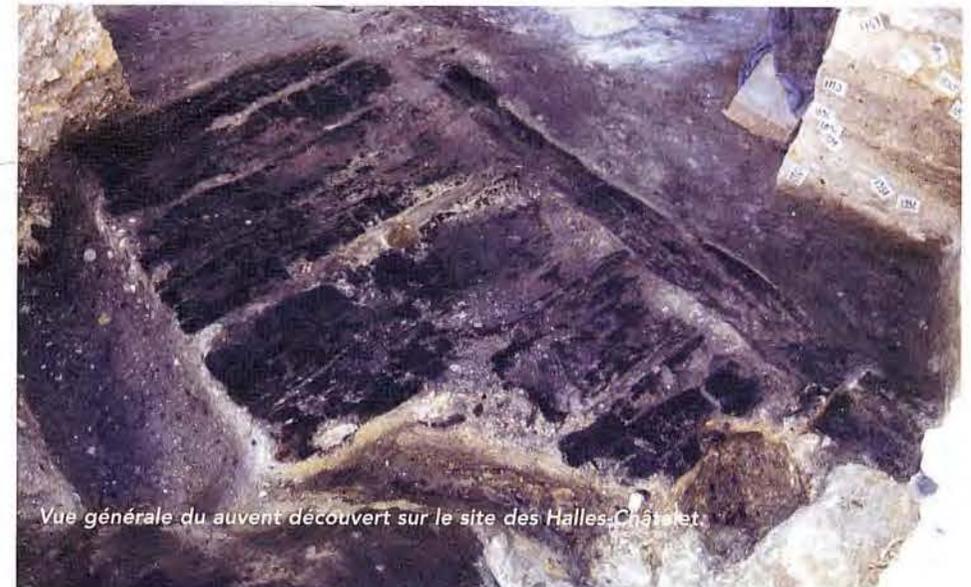
Le mode de couverture de la toiture utilisait à l'évidence des matériaux périssables : bois (bardeaux) ou végétaux (chaume, roseaux...). Cette affirmation repose sur l'absence de tuiles ou dalles de pierre dans les fouilles.



Trous de poteaux correspondant à un mur en bois et en terre (site de la Charpenterie).



Soubassement en pierre sèche calant des sablières basses (site de la Charpenterie).



Vue générale de l'auvent découvert sur le site des Halles-Châtelet.



Sépulture de nourrisson découverte sur le site de la Charpenterie.

Où sont les morts ?

À ce jour, seulement quatre sépultures gauloises sont connues à Orléans. Sur le site de La Charpenterie, un nourrisson a été inhumé en contexte d'habitat entre 90 et 50 avant J.-C. L'ensevelissement des nouveau-nés dans un espace d'habitat est une pratique fort ancienne qui se rencontrera encore à la période gallo-romaine. Elle semble correspondre à un rite de protection réciproque de l'enfant et du foyer.

Dans le quartier est (rue Porte Saint-Jean), trois tombes d'enfants, l'un mort-né, les deux autres âgés de 2 à 5 ans, sont groupées à l'extérieur d'un espace à vocation artisanale délimité par un fossé doublé d'une palissade. Les sépultures des deux enfants les plus âgés sont marquées en surface par un

niveau de calcaire concassé damé. L'enfant âgé de 2 ou 3 ans, est accompagné d'une céramique déposée à droite du bassin et contenant des ossements animaux, probables restes d'une offrande alimentaire. L'enfant de 3 ou 5 ans est également accompagné d'une céramique déposée à droite du bassin, d'une fibule en fer trouvée au niveau du cou, et d'une mâchoire de chien placée sur le corps du défunt. La position de la fibule évoque la présence d'un vêtement disparu. Si les traces d'une nécropole peuvent apparaître plus évidentes pour ce groupe, attribué d'après la céramique à la période 130/100 avant J.-C., il n'est cependant pas certain qu'il s'agisse ici d'une nécropole à proprement parler. L'âge des défunts, la proximité immédiate de l'habitat peuvent tout aussi bien correspondre à la pratique reconnue sur le site de la Charpenterie.

Les nécropoles découvertes sur d'autres sites en contexte d'oppidum reflètent une organisation complexe des rituels funéraires, respectant à la fois la hiérarchie sociale des vivants et les coutumes et rites propres à chaque cité (préférence pour l'inhumation ou la crémation par exemple, dépôt d'accompagnement...).

Quelques éléments récurrents permettent toutefois de suggérer des pistes quant à la position topographique et la forme de la nécropole gauloise. Elle devait en effet se situer à proximité d'une voie importante et à l'écart de la ville, probablement à l'intérieur ou dépendante d'un sanctuaire romanisé par la suite.

En l'état de nos connaissances, elle pourrait être à rechercher dans le secteur de la nécropole gallo-romaine sud, quartier Saint-Marceau ou dans celle du quartier est du côté du faubourg Bourgogne.

La structuration de l'agglomération

Les observations réalisées sur les sites de la Charpenterie et des Halles-Châtelet attestent une occupation gauloise datée des deux derniers siècles avant notre ère. Celle-ci s'inscrit dans une dynamique qui ne reflète pas une succession d'étapes bien tranchées mais témoigne d'une évolution qui repose sur une densification et une organisation nouvelle.

Densification

Les plus anciens vestiges sont attribuables aux années 170/150 avant J.-C. Ils sont peu nombreux et relativement espacés. On estime que seulement quatre unités d'occupation (probables maisons) sont présentes dans les 3500 m² d'emprise du site de la Charpenterie. Ce nombre augmente au fil du temps. Dans les années 40/30 avant J.-C. douze ou treize maisons sont réparties dans le même espace.

Dans un premier temps, les espaces non bâtis semblent dévolus à la mise en culture (champs ou jardins ?). À partir du début du I^{er} siècle, ils sont remplacés par des aires gravillonnées servant à la circulation ou correspondant à des appentis. Ces changements indiquent une densification de l'occupation (multiplication des zones de circulation ou de bâti léger), au détriment des surfaces cultivées et des silos. Cette évolution pourrait être mise en parallèle avec une spécialisation du secteur.

Cette densification de l'occupation s'accompagne aussi de la conquête d'espaces nouveaux. À partir des années 60/40 avant J.-C., des bâtiments sont construits à l'extrémité sud-est du site de la Charpenterie. Le plus ancien observé reposait directement sur les sables alluviaux colmatant un cours d'eau sous-jacent à l'actuelle rue de la Poterne. Vers 40/30 avant J.-C. l'occupation gagne le sud-ouest du site.

Ce secteur semble investi peu de temps après la désactivation du cours d'eau, ou du moins, peu après l'assèchement de cette zone marécageuse.

Organisation de l'espace

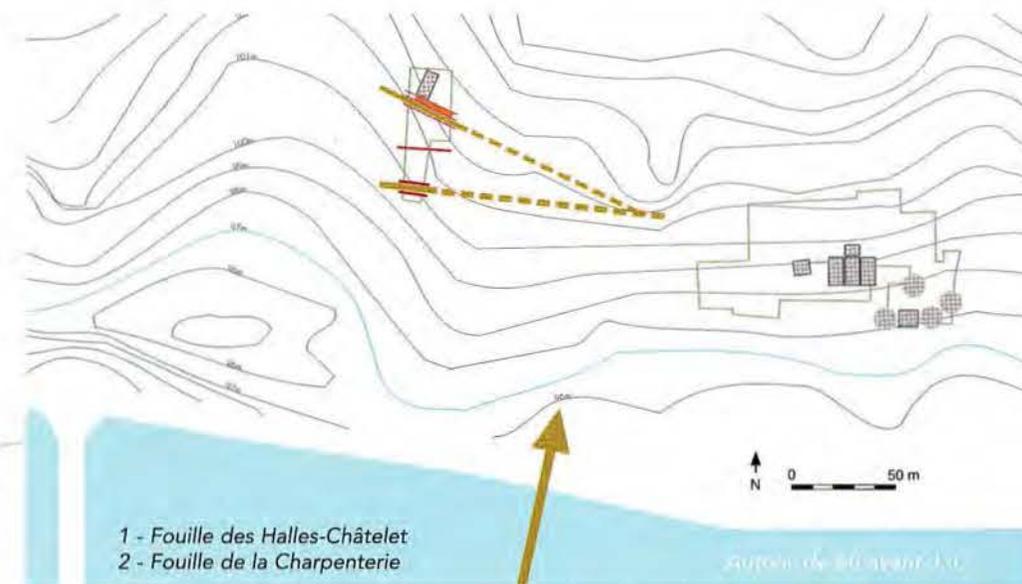
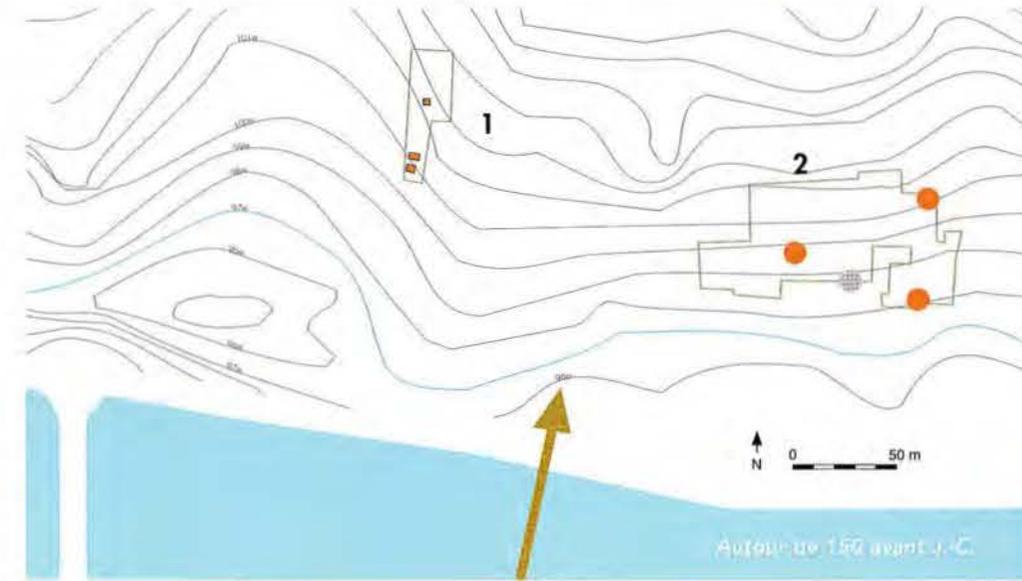
Le bâti gaulois observé sur le site de la Charpenterie s'organise selon une trame est-ouest depuis le deuxième quart du II^e siècle avant J.-C. À partir de la fin du II^e ou du début du I^{er} siècle, une orientation nord-ouest/sud-est cohabite avec la première. Ce nouvel axe disparaît peu après la conquête alors que la trame est-ouest perdurera durant la période gallo-romaine.

Sur le site des Halles-Châtelet, une trame nord-ouest/sud-est régit l'occupation depuis le milieu du II^e siècle jusqu'aux années 40/30 avant J.-C. Entre la fin du II^e et le milieu du I^{er} siècle, de nouveaux axes, est-ouest, sont créés. L'un d'eux est à l'origine de la rue de la Charpenterie.

L'organisation initiale de l'occupation selon des axes différents est-elle uniquement dictée par des contraintes topographiques (la berge, les thalwegs) ? Différentes constructions témoignent de la stabilité de plusieurs limites. Une trame en tout cas régissait l'implantation gauloise dans ce secteur central de l'agglomération, depuis les années 150/120 avant J.-C.

La création de nouveaux axes, vers la fin du II^e ou le début du I^{er} siècle, est-elle à mettre en relation avec l'apparition d'un élément contraignant tel qu'un rempart ? La comparaison avec d'autres agglomérations gauloises tendrait à le prouver, mais les données sur ce rempart faisant défaut, il est encore impossible de l'affirmer.

Quelques traces indubitables d'un découpage de l'espace en parcelles font penser à une ébauche de plan d'urbanisme encore bien difficile à mettre en évidence.



- Activités métallurgiques
- Ateliers métallurgiques
- Traces de bâtiments
- Bâtiments
- Voies
- Fossés parcelaires
- Tracé supposé de la berge naturelle

Orléans un *emporium*

César nous apprend que dès le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. des marchands romains sont installés à Orléans. Strabon (Géographie, IV, II, 3), quelques années plus tard, dépeint la ville comme le principal centre commercial du territoire carnute. Cette vocation commerciale est-elle à l'origine de la ville? Quelle est l'ampleur réelle des activités commerciales à Orléans? Autant de questions auxquelles l'archéologie peut apporter un début de réponse.

La place de l'artisanat dans l'agglomération

Les activités domestiques habituelles sont attestées par des découvertes mobilières éparses: fabrication des farines (meules), tissage (peçons, fusaioles, dévidoirs...), boucherie et probablement pêche (du fait de la proximité du fleuve). Aucune des productions concernées ne semblent vraiment destinées au commerce.

À l'exception des observations anciennes de la place du Martroi et des surveillances de travaux réalisées rue du Poirier, tous les sites gaulois d'Orléans ont livré des traces d'activités métallurgiques.

L'examen des scories de fer, déchets ultimes de l'ensemble des différentes étapes de la chaîne opératoire de la métallurgie, montre qu'elles sont toutes liées au travail de la forge, non à une activité de réduction. Nous nous trouvons donc dans un contexte de transformation de produits semi-finis (lingots de fer) en objets. Il est probable que cette production ait été associée à des travaux de réparation.

Les ateliers de forge présents sur le site de la Charpenterie aux origines de l'occupation gauloise cohabitent, à partir de la fin du II^e ou du début du I^{er} siècle,



Large d'environ 15 cm, ce creuset (site de la Charpenterie) recevait du bronze en fusion.

avec des ateliers de travail du bronze (atelier monétaire). Au milieu du I^{er} siècle, les forges ont disparu. Seuls perdurent les ateliers de bronziers.

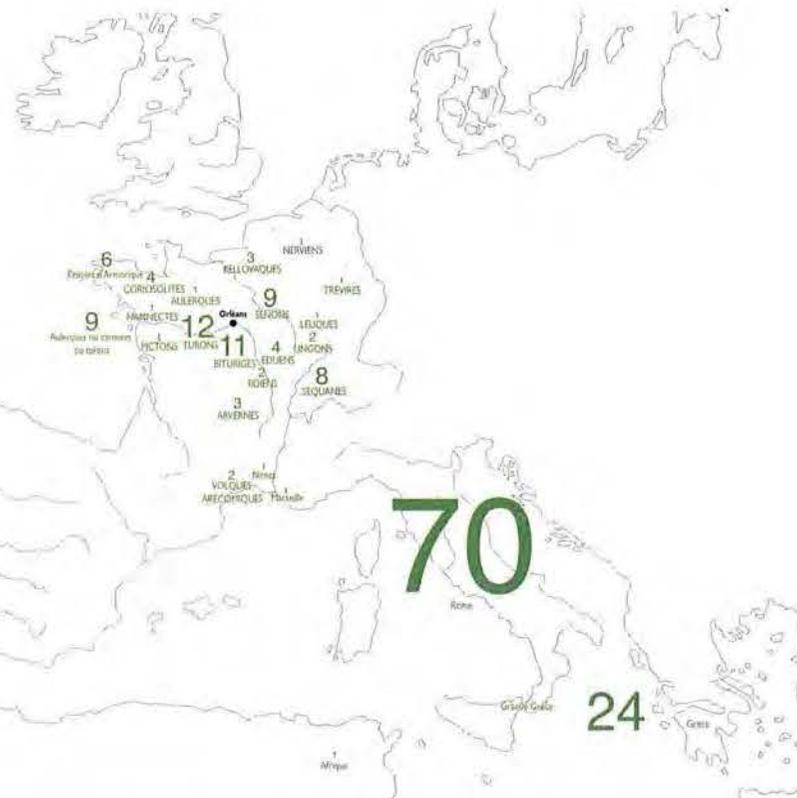
La fréquence des forges exhumées ces dernières années par les archéologues sur l'ensemble du territoire gaulois suggère que les objets fabriqués étaient destinés au commerce local. Cette importance de la métallurgie est visible aussi à Orléans. Malgré le caractère aléatoire des découvertes, on est tenté de l'interpréter comme l'indice d'une concentration des moyens de production en un même lieu. Dans ce cas, l'offre d'objets manufacturés à Orléans était supérieure à la demande de l'agglomération.

Si la métallurgie semble en l'état, l'artisanat dominant de l'agglomération, d'autres activités y sont également pratiquées. Des découvertes mobilières éparses, dans le temps comme dans l'espace,

témoignent du travail du textile (filage, tissage et peut-être teinture). Ces activités se rattachent plutôt à l'économie domestique qu'à la production commerciale.



Cet objet en terre cuite servait à dévider des pelotes de fil. L'artisanat textile, attesté par plusieurs de ces objets, ne semble pas occuper une place majeure dans l'économie de la ville.



Répartition des monnaies non carnutes trouvées à Orléans



■ Contacts attestés par les monnaies

Le rôle économique de la ville

Un dépouillement des découvertes réalisées à Orléans a déjà recensé plus d'un millier de monnaies d'époque gauloise. Si cet échantillon couvre plus de deux siècles, il permet cependant d'approcher les réseaux commerciaux en relation avec les Carnutes. Il montre la prépondérance du monnayage carnute, preuve que l'essentiel du trafic concernait un commerce de proximité. Le monnayage extérieur est constitué en majorité de spécimens gréco-romains. Rome y figure en première place, devant le monde hellénistique (Grèce et Grande-Grèce). On notera la faible représentation de Marseille et de la Narbonnaise.

Le monnayage de Gaule "chevelue" est plus diffus. Le grand nombre de peuples émetteurs traduit l'intensité des échanges commerciaux au travers de toute la Gaule. La prédominance des peuples voisins du territoire carnute (Turons, Bituriges et Sénons) souligne

l'importance du marché de proximité. De façon générale, l'essentiel des monnaies exhumées à Orléans provient de peuples situés sur un axe est-ouest, reliant La Sône à l'Armorique par la vallée de la Loire et, au-delà, l'Italie à la Grande-Bretagne (Séquanes, Eduens, Boiens, Sénons, Bituriges, Turons, Aulerques, Pictons, Namnetes et Coriosolites).

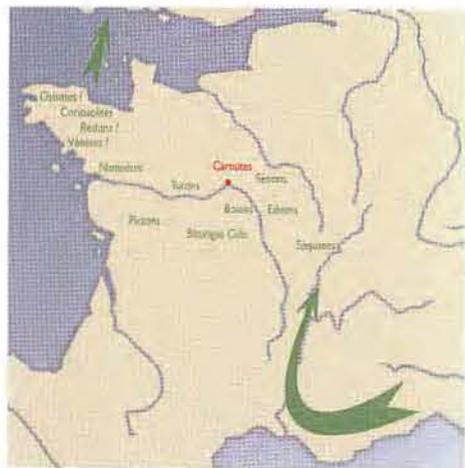
Quant aux produits commerciaux carnutes transitant par *Cenabum*, nous ne pouvons avancer que des suppositions. Pour l'exportation, la proximité des plaines de Beauce incite à penser au commerce des céréales et peut-être du bétail. La présence de forges sur plusieurs sites orléanais permet d'entrevoir le commerce d'objets métalliques dans un rayon relativement proche. Les produits qui pourraient avoir été commercialisés par les Carnutes sur de longues distances restent inconnus (céréales de Beauce?).

De toute évidence, vu le fort grand nombre d'amphores vinaires italiennes retrouvées sur le site de La Charpenterie (19 % du mobilier céramique), Orléans

fait partie du large réseau d'importation qui couvrait la Gaule. Pour les autres importations, nos données sont fort lacunaires. Quelques céramiques campaniennes (moins de 0,2 % du mobilier céramique exhumé du site de La Charpenterie), des meules en pierre de Volvic et un lingot d'alliage cuivreux contenant de l'étain vraisemblablement breton (de Grande-Bretagne) paraissent anecdotiques. Enfin, bien que cela n'ait laissé aucune trace archéologique, deux trafics sont attestés par les textes chez les Gaulois. D'une part le mercenariat: il est possible qu'une partie du monnayage hellénistique retrouvé à Orléans témoigne de cette pratique. D'autre part, l'esclavage: certains archéologues insistent aujourd'hui sur l'importance de ce trafic et s'interrogent sur sa concordance éventuelle avec l'importation massive de vin.



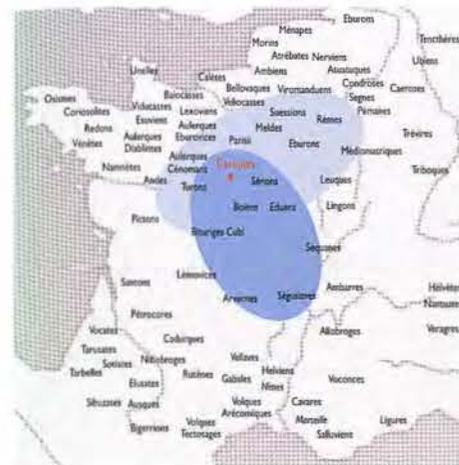
Le commerce à faible distance.



Le commerce est/ouest.



Encore associées par les branches du moule, ces deux monnaies témoignent de la présence d'un atelier monétaire sur le site de la Charpenterie.



Carte des influences sur le vaisselier carnute

■ III^e siècle/début II^e siècle avant J.-C.

■ Fin II^e siècle/II^e siècle avant J.-C.

Des pots pour alimenter l'histoire de *Cenabum*

Dès le milieu du II^e siècle, le répertoire des formes est déjà assez étoffé. La présence d'écuelles à bord rentrant et de jattes ou coupes à profil anguleux montre que l'on se situe au carrefour de la diffusion de ces formes. Les premières sont plutôt caractéristiques d'une large moitié sud de l'Aquitaine, les secondes de Gaule Belgique et du nord de l'Aquitaine. L'étude détaillée du mobilier recueilli permet de dégager de ce fond commun, des vases plus spécifiques à la gamme carnute. Il s'agit notamment de vases tonnelets, clairement inspirés des tonneaux de bois, dont les cerclages de fer ou de liens végétaux sont évoqués par les fins bourrelets qui compartimentent la panse. Ce type de vase connaît d'ailleurs deux variantes principales, constituant une sorte de service: un gobelet (d'usage individuel ou véritable petit tonneau) et un bol. De rares exemplaires de ce type de vase sont recensés en dehors du territoire carnute, chez les Véliocasses (Eure) ou dans l'île de Guernesey. Un autre gobelet, à base cintrée, abondant chez les Carnutes, se rencontre de façon plus

marginale sur des sites du territoire turon (Villedieu-sur-Indre, Indre-et-Loire), biturige (Levroux, Indre), éduen (Mont-Beuvray, Saône-et-Loire) ou encore ségusiave (Roanne, Feurs, Loire).

Mais l'aspect le plus original de ce mobilier est l'abondance relative de la céramique peinte qui permet d'envisager une production locale, à diffusion restreinte, clairement inspirée des fabrications bien connues du nord du Massif central. Les vases à panse fuselée, à mouluration sur le haut de la panse sont rares chez les Carnutes alors qu'ils caractérisent les céramiques des territoires ségusiave, arverne et éduen à la même époque. L'hypothèse d'ateliers de potiers locaux est renforcée par l'existence de formes carnutes, notamment des gobelets tonnelets et des gobelets-balustres dont certains sont réalisés en version peinte.

Dès le dernier quart du II^e siècle avant J.-C., des différences commencent à se faire sentir entre les diverses productions carnutes qui jusqu'alors présentaient un mobilier céramique à peu près similaire. À *Cenabum*, les influences extra-régionales s'intensifient. La présence de céramiques peintes, de céramiques campaniennes et de leur imitation confèrent à ce site un aspect particulier qui permet de l'intégrer dans un réseau commercial et économique important, résolument tourné vers le sud et qui persistera durant les deux derniers siècles avant notre ère (décor à la molette ou estampés, céramiques à engobe micacé...). La situation stratégique du site sur l'axe ligérien est sans doute à l'origine de ce phénomène. Cette cité est mentionnée à plusieurs reprises au détriment de *Autricum* (Chartres) pourtant capitale de cité durant cette période.



Ces amphores à vin trouvées au fond d'une cave gauloise sur le site de la Charpenterie provenaient d'Italie. Elles témoignent du commerce important entre Rome et *Cenabum*.



Les vases à liquides carnutes

Les services à boire se composent de grands vases à ouverture resserrée et de gobelets individuels (n° 2 et 3), parfois peints. Ils servaient à la consommation de boissons indigènes telles que la bière et l'hydromel.

Les exemples qui sont ici proposés, témoignent de l'homogénéité stylistique du vaisselier tant au niveau des couleurs que des textures.

On remarque, à droite, un grand un vase typiquement carnute de la fin du II^e siècle avant J.-C., imitant la forme d'un tonneau en bois.



Gobelets, milieu du II^e siècle avant J.-C.
Ces deux vases à liquides proviennent de sépultures d'enfants. Ils contenaient des offrandes alimentaires.

2/ Gobelet balustre, fin du II^e siècle avant J.-C.
La finesse de lissage du vase lui donne un aspect satiné. Le décor du col formé de larges moulures régulières est peut-être à mettre en parallèle avec le travail du bois tourné dont on connaît l'existence à cette époque.

3/ Vase balustre, fin du II^e siècle avant J.-C.



1/ Jatte passoire, fin du I^{er} siècle avant J.-C. et vase balustre, 40/30 avant J.-C.

Cette jatte était utilisée pour filtrer les liquides afin de leur ôter impuretés et dépôts.

Les vases rares ou insolites

Certains vases à liquides se distinguent par leur qualité d'exécution comme les vases peints (n°1, 2 et 3) et la coupe ornée d'un décor au peigne (n°5). Rares et précieux, ils étaient sans doute réservés à une élite sociale.



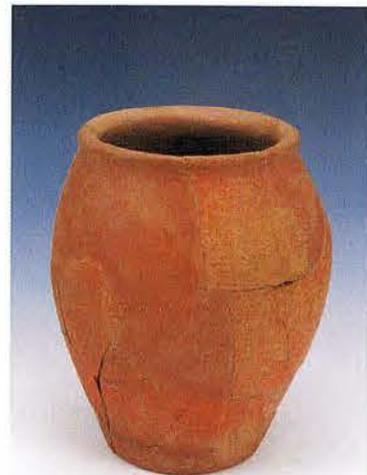
1/ Vase peint, milieu du II^e siècle avant notre ère.
Le décor est constitué de quatre registres, entrecoupés de bandes de couleurs. Le jeu des pleins et des vides donne à chaque motif deux lectures. Après avoir placé au pinceau le tracé régulateur, l'artisan remplit les surfaces ainsi délimitées avec un quadrillage, un aplat, une ligne ou une couleur.

2/ Vase à panse fuselée, peint, fin du II^e siècle avant J.-C.
Ce vase peint possède un décor surimposé. Ce dernier, réalisé au pinceau, est de couleur brun. Il se compose sur le col, rouge, de carrés disposés en pyramides et sur la panse, blanche, de lignes et de formes géométriques répétitives.



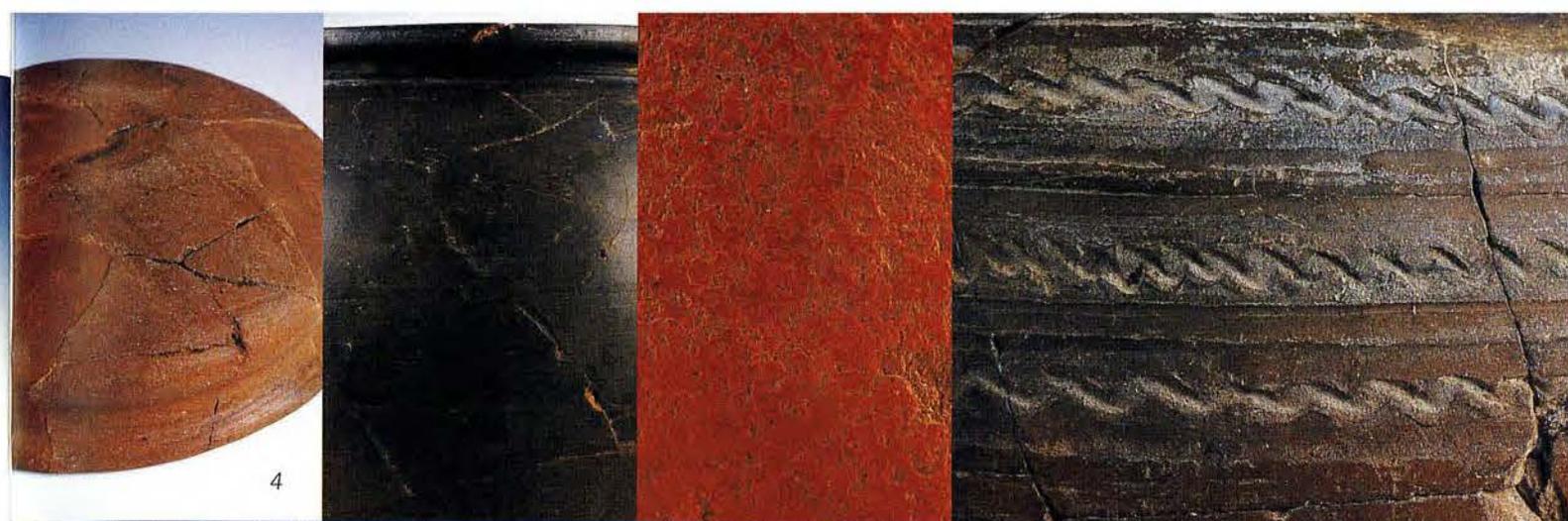
4

4/ Jatte à pâte ocre, début du II^e siècle avant J.-C.
Ce vase a pour particularité un subtil décor lissé interne et externe, composé de quelques traits dessinant un quadrillage. Ce graphisme est réalisé à l'aide d'un bâtonnet.



3

Gobelet tonnelet, peint, fin du II^e siècle avant J.-C.



4



5/ Coupe, fin du I^{er} siècle avant J.-C.



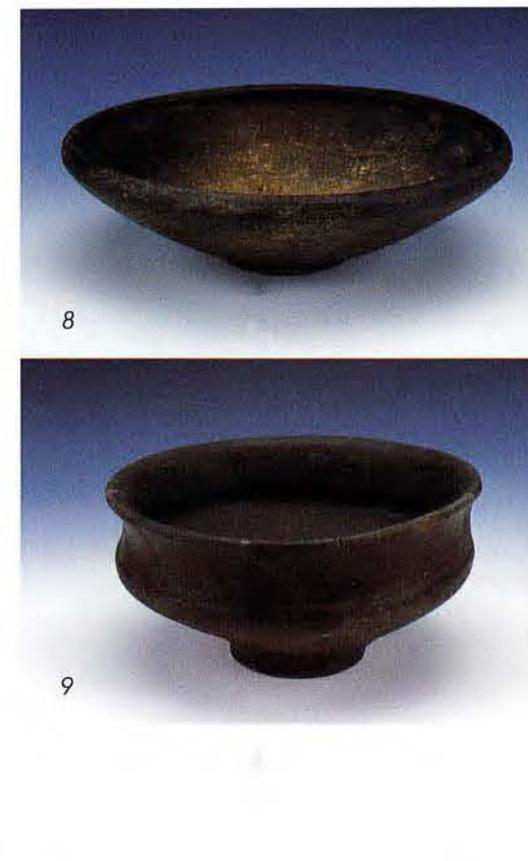
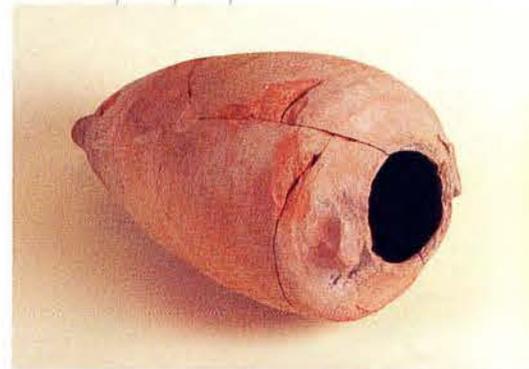


De la cuisine à la table

La vaisselle de préparation se décline en un répertoire varié de formes ouvertes et basses (n° 5 à 9). Comme pour le service de la boisson, les grands gabarits trouvent leur pendant dans des formes plus petites (n° 6, 7 et 8).

L'utilisation d'un vase peut varier en fonction des besoins en cuisine ou sur la table. Ce vaisselier en terre était enrichi de vase en bois tournée et de panier

L'amphore (I^{er} siècle avant J.-C.) présentée dans l'exposition contenait du vin italien. Ce dernier très prisé des Gaulois, n'était pas encore produit en Gaule chevelue.



1/ Marmite, fin du II^e siècle avant J.-C.
La forme de ce vase est irrégulière car il est, tout comme les n° 2, modelé et non réalisé au tour.

2/ Petit marmite, I^{er} siècle avant J.-C.

3/ Pot à mesure (?), I^{er} siècle avant J.-C.

4/ «Bouteille» à cordon, fin du II^e siècle avant J.-C.

5/ Grande jatte carénée, fin du II^e siècle avant J.-C.

6/ Petite jatte carénée, fin du II^e siècle avant J.-C.

7/ Petite jatte carénée, fin du II^e siècle avant J.-C.

8/ Écuelle à bord rentrant et jatte carénée, fin du II^e siècle avant J.-C.

9/ Grande jatte carénée, fin du II^e siècle avant J.-C.





Fibule, début du II^e siècle avant notre ère.
La forme raffinée de cet objet en bronze est basée sur un jeu de lignes droites ou enroulées. Le dessin de la perle placée sur l'arc fait écho à celui du ressort.



Vase à liquides, fin du I^{er} siècle avant J.-C.
Ce vase présente sur sa panse un décor graphique constitué par l'alternance de bandes mates et brillantes.
La grande maîtrise abstraite du dessin est sublimée par la gravure schématique d'une fibule de la fin du II^e siècle notre ère.



La Gaule au début de notre ère



Quel avenir pour le passé gaulois d'Orléans?

Que ce soit par le biais d'échange économique ou d'influence culturelle, Orléans apparaît bien comme une plate-forme en relation avec l'extérieur du territoire carnute. Ces relations semblent s'intensifier à partir de la fin du II^e ou du début du I^{er} siècle. Sensiblement à la même époque l'occupation de l'agglomération se densifie et de nouveaux axes de circulation sont créés.

Si la présence d'habitat aggloméré est perceptible à Orléans dès le début du II^e siècle, la fin du siècle le voit subir une série de transformations majeures. C'est, semble-t-il, à partir de cette époque qu'on peut conférer à la ville un réel statut d'*emporium*. Faut-il également associer à cette période la naissance d'un *oppidum*? Les lacunes de l'archéologie sur le système de fortification de la ville ne permettent pas de l'assurer.

Outre les interrogations en rapport avec ce rempart, de nombreuses questions restent en suspens. Les principales concernent l'emprise de la ville et la situation des nécropoles, l'emplacement du port, du pont et des voies de communication, la nature de l'occupation sur le coteau et la localisation des lieux de culte.

La recherche archéologique sur les origines de la ville a permis ces dernières années de donner une réelle consistance à l'occupation gauloise. Elle montre que la ville se constitue dès avant la conquête romaine. Le rôle commercial en raison de la situation de *Cenabum* sur la Loire apparaît déterminant. Avec la romanisation, c'est la forme de la ville qui changera mais pas sa fonction ni son rôle. C'est sans doute l'un des apports majeurs de la recherche de ces dernières années.